



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 23 00056** du - 1 AOUT 2024
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) 24 Rue de Prony
 75017 Paris

En vue de la réalisation : Le terrain du projet PAR II-A, localisé sur la parcelle cadastrale 83b en partie centrale du site aménagé fait une surface de 48842 m². Il est desservi depuis la rue Louis Armand par une nouvelle voie privative commune. Le projet vise la construction d'un centre de données informatiques (superficie totale de 21145 m²) sur 2 niveaux avec des bureaux associés et une zone technique semi-ouverte accolée à la façade Sud.

Sur un terrain sis 34 Rue Louis Armand
Cadastré AB83

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - 1 AOUT 2024

Monsieur le Maire,



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **PC 94078 23 00056** du - 1 AOUT 2024 a été affichée en Mairie du
au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,